



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question orale n° 152

Texte de la question

M. Harry Lapp attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le manque d'effectifs de police à Strasbourg. La capitale des institutions parlementaires de l'Europe a connu une augmentation des crimes et délits de 10,7 p. 100 en 1992 par rapport à 1991, soit 440 crimes et délits supplémentaires. Les vols à la roulotte ont dépassé les 10 000 en 1992 ; il y a eu 5 100 vols de voiture, soit 30 p. 100 de plus qu'en 1991. Deux tiers des délits ont pour origine la toxicomanie ; l'âge des délinquants tend à s'abaisser puisque les mineurs de treize à seize ans en état d'infraction ont doublé ces dernières années ; l'immigration clandestine a progressé de 52 p. 100 en un an. Il lui demande en conséquence de bien vouloir l'informer des mesures qu'il compte prendre, d'une part en matière de renforcement des effectifs de police et des moyens matériels mis à sa disposition à Strasbourg, en particulier pour un meilleur accueil du public, la réhabilitation du commissariat central qui est en état de vétuste, le renforcement de l'ilotage, et d'autre part pour l'ouverture des commissariats de quartier d'une manière plus permanente et plus systématique, même en week-end, afin de susciter un réel climat de sécurité dans une ville particulièrement exposée à cause du nombre croissant de touristes et d'étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Lapp Harry](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 152

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1993, page 2068

Réponse publiée le : 25 juin 1993, page 2178

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 1993